Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le 22 OCT. 2026
ID : 019-211911300-20261016-DCM2026084-BF

Commune de LIGINIAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du **16 octobre 2026** à 20h00 selon convocation en date du 12 octobre 2026

Président : M MANZAGOL Jean

Présents : M MANZAGOL - Mmes MINARD - BARRAUD - M VERNIENGEAL - Mmes CHINAL - DUBOIS - PINSON - OULD SAÏD - Mrs FAVRE - BOUILHAC - Mme VIGNAL- Mrs BIVERT - HUMANN

Absents excusés : M TRONCHE
M VALADE (a donné procuration à Mme MINARD)

Secrétaires de séance : Mmes PINSON et OULD SAÏD

Délibération N°2026-084 : Décision modificative budget communal

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que les crédits à certains chapitres du Budget de la Commune de l'exercice 2026 étant insuffisants et notamment concernant :

La régularisation de l'avance forfaitaire payée pour le marché de voirie 2026

Il est nécessaire d'effectuer la décision modificative suivante :

	Recettes		Dépenses	
	Chapitre et article	Sommes	Chapitres et articles	Sommes
Section d'investissement Opération d'Ordre	238-041	+4 771,64 €	2151-041	+4 771,64 €

Pour mémoire :

238-041 : Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles

2151-041 : Réseaux de voirie

Les opérations d'ordre n'ont pas d'incidence sur la trésorerie

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée :

- Acceptent la décision modificative ci-dessus

Certifié conforme par Jean MANZAGOL, Mairie de LIGINIAC, le 16 octobre 2026.
Au registre sont les signatures

Membres	15
Présents	13
Représentés	1
Votants	14
Pour	14
Contre	0
Abstention	0

